



## DECLARATION DE LA FSU

### GT NON TITULAIRES

18 mai 2020

L'année 2020 voit un pilier du fonctionnement de la Fonction publique être enterré, détruisant un dialogue social pourtant nécessaire, utile, garant de la transparence et de l'équité de traitement, et vecteur d'améliorations. La loi de transformation de la Fonction publique, au travers de la dégradation des prérogatives des commissions paritaires, fait le choix de décisions opaques, suspectées d'un manque d'équité, mal vécues et écarte la construction collective et le dialogue social.

Pourtant la période exceptionnelle de crise sanitaire que nous traversons met en lumière la nécessité de concertation des différents acteurs de la Fonction publique. L'Éducation Nationale a subi aussi de plein fouet cette crise, et à ce titre, il semble essentiel d'utiliser tous les moyens possibles pour préserver nos principes démocratiques de fonctionnement. La Loi de transformation de la Fonction P publique a égratigné ces principes fondateurs d'une démocratie admirée dans le monde. Vous avez pu constater l'importance du rôle des élus dans le cadre de cette crise sans précédent puisque vous avez sollicité très régulièrement l'avis de nos organisations syndicales et de leurs représentants pour sa gestion (concertations bilatérales, multilatérales, CHSCT ministériels, académiques et départementaux).

La loi de transformation de la fonction publique a aussi installé la contractualisation de façon officielle, augmentant ainsi la précarisation de ses personnels. Les enseignants non titulaires de plus en plus nombreux, sont recrutés massivement pour pallier au nombre très insuffisant de TZR, à un calibrage inadapté et à un nombre de postes aux concours lui aussi très insuffisant.

Cependant un envoi des documents de préparation un dimanche matin, veille de réunion, ne saurait donner les signes d'une volonté de travail collectif efficace.

C'est pourquoi, bien que la loi de transformation de la Fonction publique ait décidé la mise à l'écart des élu.es des personnels de tous les actes de gestion concernant la mobilité des personnels, nous

vous proposons que les élu.es puissent apporter leur contribution aux services déconcentrés pour la réalisation de la phase Intra-académique du mouvement des enseignants qui concerne des dizaines de milliers de demandes de mobilité. Cela pourrait permettre aux services de s'appuyer sur l'expertise et la compétence des élu.es, afin d'éviter tous problèmes et les nombreux recours qui risqueraient d'en découler. Il nous semble que cette proposition de bon sens, serait également de nature à redonner confiance aux personnels dans l'administration de leur ministère.

Quant aux modifications apportées au mouvement des personnels non titulaires, elles nous interrogent au regard de la période actuelle et de l'accroissement de la précarité qu'elle induit. La suppression de la prise en compte d'un barème pour les affectations est un recul. Ce barème garantissait une équité de traitement et permettait aussi une vérification. C'est un pas de plus vers l'opacité, la gestion discrétionnaire. Cela reporte le poids des décisions d'affectation sur les gestionnaires. Nous nous demandons comment ces décisions seront donc prises.

La particularité d'une gestion rectorale pour le mouvement des personnels non titulaires doit permettre, dans l'intérêt de tous les personnels, une marge de manœuvre, un aménagement et donc nous l'espérons, la participation des organisations syndicales. Nous soulignons encore une fois l'importance des liens que les organisations syndicales tissent avec les collègues, de leur connaissance aigüe des dossiers.

La disparition du barème pour tous s'ajoute à la suppression de l'expression de vœux pour les personnels en CDD. Au-delà d'un recul évident dans la procédure, c'est une dégradation de la considération de l'administration pour le travail effectué et pour les enseignants non titulaires de plus en plus nombreux, indispensables aujourd'hui pour assurer la continuité du service public d'éducation.

Nous réaffirmons que le paritarisme est plus que jamais utile, doit reprendre toute sa place et s'appuyer sur ses élu.es du personnel.